



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E172623

VALABLE JUSQU'AU 12/06/2026

ÉDITÉ LE

01/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC valenciennes

Siret : 802 832 105 00018

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 3058614-001-

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 0000020886552104

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 0000020886552104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : RG RENOV

445 RUE JEAN JAURES  
59156 LOURCHES

Téléphone : 09 83 04 27 57

Portable : 0667653700

Site Internet :

E-mail : rgrenov59@gmail.com

Responsabilité légale :  
CAVALLARO GIOVANNA GÉRANT / CAVALLARO GIOVANNA GÉRANT / RASO  
GIOVANNA GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	10/01/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	10/12/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	24/03/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	25/08/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	24/03/2026

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.